LYCEE ACAJOU 2

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DES ARTICLES 17,28, 29, 40-II DU CODE DES MARCHES PUBLICS

Google Chrome.lnk

Le présent marché est conclu entre :

Le Proviseur du l Proviseur, Pouvoir A	Lycée Acajou 2, représenté par Madame Marie-Clotilde HARDY-DESSOURCES, Adjudicateur,					
Et						
La société	, représentée par son Directeur, dûment habilité à engager ladite entreprise.					
Entreprise : Au capital de : Adresse :						
	Tél.: Télécopie:					
N° d'identité d'établis						
N° d'inscription ☐ ai	u répertoire des métiers ou □ au registre du commerce et des sociétés : APE					
1. OBJET DE 1	LA PRESTATION					
Le présent marché a pour objet l'entretien des espaces verts du lycée Acajou II. La société						
techniques particuliè	ères.					
2. NATURE DI	E LA PRESTATION					
La sociétérespectant les dispos	La société					
3 NORMES RI	EGLEMENTAIRES.					
Les normes régleme	entaires du matériel et de sécurité sont exigées					
4. FORME DU	PRIX ET REGLEMENT DES COMPTES.					
	e la prestation s'élève à :					
Pour un entretien b	(
La sociétésur la base des prix o	sera réglée suivant facture établie à son nom de son offre :					
Sauf stipulations con	ntraires de la Réglementation des Marchés Publics ou de la Réglementation Générale des montant de la prestation se fera annuellement à la date anniversaire du marché à compter					
d'Intendance du Lyc	vision se fera selon les règles en vigueur. Un courrier devra être envoyé au service cée Acajou II indiquant le taux et le montant de l'augmentation des tarifs pour l'exercice septembre de chaque année durant toute la validité du contrat					
Le mode de règleme	ent est le virement.					
Le délai de paiemen	t de 30 jours.					

Le lycée Acajou 2 se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :							
à:							
au nom de:							
sous le numéro :		clé RIB:					
code banque :	code guichet:						

Le comptable assignataire des paiements est Madame l'Agent Comptable.

5. EXECUTION DE LA PRESTATION

L'exécution de la prestation se fera dans les conditions fixées par le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

6. DUREE DE VALIDITE DE LA PRESTATION

Le présent marché est conclu, pour une durée de **douze mois** à compter de sa date de notification et renouvelable trois (3) fois sans que sa durée ne dépasse (4) années. Un courrier sera adressé au titulaire **deux mois** avant la date anniversaire du marché pour l'informer de sa reconduction ou de sa non reconduction.

7. LITIGE, RESILIATION

Pas de stipulation particulière par rapport aux dispositions prévues par le CCAG FCS

8. PIECE DU MARCHE

a – Pièces particulières

- 1 Présent document
- 2- Cahier des charges
- 3- Proposition du titulaire

b - Pièces générales

Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

Le prestataire atteste avoir pris connaissance de toutes les pièces du présent marché et s'engage à respecter le marché sans aucune modification.

Fait	en un seul original			
à:		le:		
Men	tion(s) manuscrite(s) "lu et approuvé	-		
"				
Sign	ature de la personne habilitée à engager la	a soci	été et cachet de la société :	

Acceptation de l'offre							
Est acceptée la présente candidature pour valoir acte d'engagement.							
Le Pouvoir Adjudicateur							
à : Lamentin	le:						
	Date d'effet	t du marché					
Le prestataire (cachet de la société)	. . •						
et signature de la personne habilitée à	a signer:						
La Proviseure,							
à : Lamentin	le:						